

Conditions de location

1. DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Les informations concernant les stocks sur notre site internet sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

Lors de la validation de votre commande, nous confirmerons sous 48 heures la disponibilité des produits. Si un article est en rupture de stock, nous vous proposerons une alternative ou annulerons la commande avec votre consentement.

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos stocks à jour. Cependant, des erreurs peuvent survenir indépendamment de notre volonté (par exemple, en cas de matériel en réparation ou de retard lié à un retour client).

2. CONDITIONS DE LOCATION DE MATÉRIEL

Pour louer du matériel, vous devez avoir au minimum 18 ans. Si vous êtes mineur, le contrat de location devra être signé par un représentant légal qui sera responsable de l'utilisation du matériel. En cas de dommages ou de vol, les frais seront à la charge de ce représentant légal, qui devra également s'assurer de la bonne utilisation du matériel.

Pour bénéficier de la location, vous devrez fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de deux mois. Sans ces documents, la location ne pourra être effectuée.

Selon le montant de la location, une garantie financière pourra vous être demandée. Celle-ci devra être réglée par carte bancaire Visa ou Mastercard (à l'exclusion des cartes Electron et Maestro).

Si le matériel est retourné en bon état, sans mauvais traitement, votre caution vous sera remboursée dès le retour du matériel (99 % des locations se déroulent ainsi). En revanche, si des dommages sont constatés, une expertise sera réalisée dans un délai de 48 heures, et vous serez informé du montant des réparations nécessaires. Si vous le souhaitez, vous pouvez trouver un autre prestataire pour effectuer les réparations dans un délai de 5 jours. Toutefois, si des réparations sont nécessaires après un délai de 5 jours, le matériel sera facturé pour 5 jours de location supplémentaires.

État des biens

Nous offrons une garantie de bon fonctionnement en Île-de-France avec un service après-vente sur place dans un délai de 4 heures (de 9h à 19h). Nous vous recommandons d'installer le matériel loué au moins 4 heures avant le début de votre prestation afin de nous permettre d'intervenir si nécessaire. En cas de déplacement dû à une mauvaise installation ou une mauvaise utilisation, des frais de 90 € HT seront

appliqués.

Premium-event.fr veille à ce que tout le matériel mis à disposition soit révisé et entretenu conformément aux normes de sécurité. Si un problème survient pendant la prestation et que le locataire n'a pas effectué de mauvaise manipulation, les frais de location de l'appareil seront remboursés. Les installations sous la responsabilité du locataire, non contrôlées par des professionnels, doivent être réalisées avec soin pour éviter tout risque (par exemple, la chute des structures).

Le locataire peut demander à inspecter le matériel en sa présence avant de le prendre en charge. En l'absence de cette inspection, les garanties de Premium-event.fr seront considérées comme validées par l'acceptation de ces conditions générales de location.

Destination - Cession - Sous-location

Le locataire ne peut céder ni sous-louer le matériel sans l'autorisation écrite de Premium-event.fr. Il s'engage à ne pas utiliser le matériel à des fins illégales ou contraires aux bonnes mœurs. L'utilisation de matériel de sonorisation à l'extérieur ou sur la voie publique est interdite sans l'accord des autorités compétentes.

Prix de la location

Les tarifs de location sont ceux indiqués sur Premium-event.fr au moment de la réservation. Ces prix peuvent être modifiés sans préavis. Votre facture sera générée au moment de la réservation et ne sera pas réajustée en cas de modification des prix ultérieurement.

Toute annulation effectuée moins de 30 jours avant la date de début de la location entraînera un encaissement de 50 % du montant total de la location.

Vérifications à la restitution

Le matériel sera inspecté dès son retour. Dans la majorité des cas, votre location sera validée et votre caution restituée en moins d'une heure.

Si le matériel est restitué en mauvais état de propreté ou d'entretien (hors usure normale), nécessitant un nettoyage ou une maintenance spécifique (par exemple, nettoyage à sec d'une housse d'enceinte), le locataire devra s'acquitter des frais correspondants. Le nettoyage ou entretien sera effectué par un professionnel choisi en priorité par le locataire dans les 2 jours ouvrables suivant, ou, à défaut, après mise en demeure, par le propriétaire.